



## **VŒUX DU MAIRE : vendredi 11 janvier 2019, Marie-Annick BOUÉ, Maire du Theil de Bretagne Offrait ses vœux à la population en présence des Membres du Conseil Municipal**

Extrait

Chères Theillaises et chers Theillais,

Avec les élus du Conseil Municipal, je suis heureuse de vous accueillir ce soir à l'occasion de cette nouvelle année qui se présente à nous..... Je salue la présence du Mme Aurore GRIMAUD, directrice du Centre Hospitalier de la Roche aux Fées et de la Résidence du Foyer Albert Aubry, qui a pris ses fonctions en mai 2018. Je salue la présence de M. Cyrille POINSIGNON habitant du Theil, tout nouvellement élu en qualité de Sergent Chef et Responsable de l'Equipe de Sapeurs Pompiers du Centre de Secours et d'Incendie de Retiers.....

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et aux nouvelles entreprises qui se sont installées sur notre territoire..... Je remercie tous les acteurs quels qu'ils soient, contribuant à leur manière au développement de notre commune et participant au « bien vivre ensemble ». Je profite de l'occasion pour remercier toutes celles et ceux qui se sont engagés à prendre de nouvelles responsabilités. Il s'agit de : Virginie GUILLET, Présidente du Club de football, Ophélie VALLÉE, Présidente du Comité des fêtes, Bernard GALMARD, Président de la Gaule Theillaise. C'est un investissement personnel qui nécessite de la disponibilité pour fédérer une équipe et mener à bien des actions en commun. Merci pour votre implication, vous êtes la courroie de transmission qui crée du lien social, il est essentiel dans notre société d'aujourd'hui quelquefois dépourvue de repères, de bon sens, et parfois déshumanisée.

La responsabilité de l'élu est d'être bienveillant, à l'écoute, pragmatique, cohérent et, quand il est nécessaire, de proposer des solutions ou des compromis. Il doit être facilitateur en agissant toujours dans l'intérêt général et le respect de la loi et ceci face aux lourdeurs administratives et leur complexité. Suite aux événements que la France vient de vivre, le Président Emmanuel MACRON s'engage dans un nouveau contrat pour la Nation. En dehors des mesures d'urgence économique et sociale qui vont être mises en place, c'est un grand débat de 3 mois qui va s'ouvrir sur les thèmes suivants : - Mieux faire face au changement climatique au quotidien : se déplacer, se loger, se chauffer - Plus de justice fiscale : impôts, charges et taxes - Avoir une réflexion collective sur la démocratie, la citoyenneté - Des services publics plus proches, accessibles et efficaces.....

**Le point d'orgue de l'année 2019 va être la révision du PLU plan local d'urbanisme.** Il s'agit de définir un projet d'aménagement et développement durable pour une période de 10 ans. En d'autres termes, - c'est élaborer les orientations en matière d'urbanisme en délimitant les zones constructibles - c'est étudier les projets d'aménagement en ayant pour finalité de réduire la consommation d'espaces agricoles et naturels - c'est prendre en compte la protection de l'environnement, Tels sont, en autres, les objectifs préconisés par les documents supra communaux (Schéma de Cohérence territoriale du pays de Vitré. Plan local de l'habitat, Sage) documents qui doivent faire référence. Le bureau d'étude Atelier d'Ys accompagne la commission d'urbanisme dans l'élaboration de ce nouveau règlement..... Une boîte à idées pour le PLU sera mise à disposition à la mairie... Il s'agit d'ouvrir de nouvelles perspectives pour le développement futur de notre commune.

Des **projets pour 2019** sont en cours : **L'atelier communal. L'extension du cimetière. Le parcours historique.** Des pupitres seront disposés en centre bourg avec des photos anciennes. La **réhabilitation de la Chapelle de Beauvais.** Le changement des ouvertures à double vitrage pour l'école publique. **2 lotissements privés** sont à l'étude la Huberdière et Beauvais. Concernant **l'Espace de la Millière** d'une surface de 4500m<sup>2</sup> situé en Centre Bourg. Ce projet dédié à l'implantation d'un pôle enfance jeunesse, à des services, à 9 logements et à un parking devrait aboutir. Toutefois, compte tenu des réponses des propriétaires, L'EPF (Etablissement public foncier) confirme qu'une procédure d'expropriation est à envisager. L'installation de 2 bornes d'apport volontaires pour les ordures en centre bourg. Précision sur les ordures ménagères. Depuis le 1er janvier 2019, la taxe d'ordures ménagères devient incitative. Elle est basée à la fois sur la valeur locative du bien immobilier et sur la production de déchets du foyer sur l'année. Une part dite « variable » ou « incitative » a été instaurée, elle dépend du nombre de levées du bac gris ou du nombre d'ouvertures de la borne. Le SMICTOM doit envoyer un courrier à chaque usager pour préciser les nouvelles tarifications. Une **Piste cyclable Le Theil/Retiers** devrait être aménagée prochainement. Le 18 décembre 2018 le Conseil Communautaire Roche aux fées communauté a voté à l'unanimité la compétence « mobilité douce » ... Il s'agit de favoriser le recours aux déplacements dits de « mobilité douce » sur le territoire de la Roche aux fées. A ce titre, un schéma directeur vélo prévoit, entre autres, la réalisation d'aménagements pour les cyclistes et les piétons entre différents sites de la communauté. La commune du Theil est concernée dans la 1ère programmation, puisqu'une piste cyclable entièrement sécurisée de 2,260km sera aménagée pour rejoindre Retiers. Il faut constater que près de 80 habitations jalonnent ce linéaire, qu'en 2015 le trafic journalier était évalué à 2600 véhicules. C'est dire que cette portion de route devrait bénéficier à terme de plus de tranquillité puisqu'elle subira un rétrécissement de la voie existante, et une mise en alternance de la circulation sur l'ouvrage de l'axe Rennes Angers..... L'investissement et le fonctionnement de cette voie verte seront pris en charge par Roche aux Fées Communauté suite à l'option de cette nouvelle compétence. S'agissant d'une autre mobilité très importante, je veux vous faire part de l'actualité de la **ligne SNCF Rennes Châteaubriant.** Les **travaux de réhabilitation de la portion Rennes Retiers** vont commencer début mars. Ce qui suppose la fermeture de la ligne. La réouverture est programmée pour septembre 2019. Durant cette période, la Région assurera la continuité du service en mettant en place des cars de substitution. Quant à la ligne Retiers Châteaubriant, en principe elle devrait se poursuivre. Sur un montant total de travaux de plus de 42M€, la participation de Roche aux Fées Communauté s'élève à plus de 2.2M€. Désormais, la Communauté de Communes a adopté un nouveau logo, et se dote d'une **nouvelle identification : Roche aux Fées communauté. Terre des possibles.** En matière de ZA, le **transfert des zones d'activités communales** vers la communauté est effectif. Une **station de lavage au Bourg Neuf** est en cours de construction. C'est au 1er janvier 2020, que **l'assainissement sera également transféré à l'EPCI.** Un espace bien-être à la piscine des Ondines à Janzé va prochainement s'ouvrir..... **L'espace co working et fablab** implanté à Janzé doit ouvrir ses portes à la rentrée 2019. La Canopée est le nom choisi par le Conseil Communautaire pour l'identifier.....

Je me fais l'interprète de toute l'équipe municipale pour vous souhaiter une excellente année 2019, à vivre dans la sérénité accompagnée de vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets personnels, familiaux, associatifs et professionnels. Bonne année et heureuse année.

### **DÉBAT NATIONAL DU 15 JANVIER AU 15 MARS 2019**

La Commune met à votre disposition un cahier de doléances accessible en mairie aux horaires d'ouverture. Vous avez la possibilité de vous exprimer sur 4 thèmes définis par le Président de la République : La transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'Etat et des services publics.

### **CONSEIL MUNICIPAL :**

Prochaine séance du Conseil Municipal, **lundi 4 février 2019 à 20h30**, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

### **REFORME INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

Depuis le 1er janvier 2019, les électeurs peuvent s'inscrire jusqu'au 6ème vendredi avant un scrutin, **soit directement à la mairie**, munis d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile et du cerfa n° 12669\*02 ; **soit sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**, en scannant les documents nécessaires.

Pour les **Élections Européennes du 26 mai 2019**, la date limite d'inscription est fixée au dimanche 31 mars, **soit pour le samedi 30 mars 2019 à 12h30.**

### REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Nous vous rappelons qu'un courriel dédié à la révision du PLU a été créé pour faire part de vos demandes ou remarques : [plu.letheildebretagne@gmail.com](mailto:plu.letheildebretagne@gmail.com)

### RAPPEL LEGISLATION EN VIGUEUR

Les propriétaires de chiens se doivent de :

- respecter leur voisinage,
  - tenir leurs animaux en laisse sur la voie publique,
  - ramasser les déjections de leur animal par tout moyen approprié (sacs de propreté), et de ne pas les abandonner sur la voie publique,
  - ne pas laisser les chiens souiller la voie publique, les espaces verts et aménagements pour les jeux d'enfants...
- La divagation est interdite et tout chien errant sera conduit à la fourrière. Coût pour récupérer votre animal : 100 €.

### BIBLIO'THEIL

l'exposition en cours **PEINTURE PERSONNALISÉE** ([www.dlcreativ.fr](http://www.dlcreativ.fr))

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, vendredi 14h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30.

Contact : 02 99 47 73 55 ou

[bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr)

### DEMANDE DE SUBVENTIONS

RAPPEL : la date limite pour les demandes de subventions est fixée au 10 février 2019

### FETE DES JEUX – 4<sup>ème</sup> édition DIMANCHE 3 FEVRIER à partir de 14h00

Organisée par le Comité Consultatif Culture. Entrée gratuite et ouverte à tous. Salle Municipale

Loto pour les enfants à 15h30

Venez-vous amuser et passer un moment agréable autour des jeux.

Participation de Marie-Laure ROUVIERE, conseillère des jeux OIKA OIKA.

Restauration sur place : crêpes, gâteaux, bonbons + boissons.

### ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS, VEUVES ET CITOYENS DE LA PAIX

L'assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 2 février à 14 h à la salle communale.

### AGENDA FÉVRIER 2019

Samedi 9 : Choucroute (ETFC – Essé Le Theil Football Club) - Essé

### A LOUER

Résidence du Verger : type 2 en duplex à compter du 15 avril 2019. Renseignement à la Mairie, 02 99 47 74 07.

### LIGNE SNCF

La SNCF nous informe que des travaux de remise en état de la ligne RENNES-RETIERS auront lieu de début mars à fin août, pour une remise en service de la ligne en septembre 2019. Durant cette période, aucun train ne circulera sur cette ligne. Des cars de substitution seront mis en place par le Conseil Régional. Les travaux commenceront à Retiers pour se poursuivre vers Rennes. Concernant le Theil de Bretagne, les passages à niveau suivants seront fermés :

- le **PN 23 route de Sainte Colombe** : du 04 au 08/03,
- le **PN 21 de la Tidière** : du 15 au 19/04,
- le **PN 22 route de Coësmes** : du 17/04 au 03/05,
- le **PN 24 de la Chantardière** : du 18 au 30/04

Particuliers, agriculteurs, merci de planifier vos déplacements en conséquence. Des déviations seront mises en place pour les PN 22 23 et 24. Jean-Louis COCAULT

### NOUVEAU AU THEIL DE BRETAGNE

Consultante immobilier sur le secteur du Theil de Bretagne, je mets à disposition mes services en vente ou recherche de bien immobilier, n'hésitez pas à me contacter au 06 43 37 55 54 pour tous renseignements.

### CHEMINS ET RANDONNEES RETIERS-LE THEIL

(\*) covoiturage 13h45, place Miescisko Retiers – départ randonnée 14h

Samedi 2 : Janzé « la robidelais sud » 10 kms.

Samedi 9 : Retiers – château d'eau de Ste Croix 12 kms, variante 10 kms

Samedi 16 : Piré s/Seiche « circuit le long de la Quincampoix » 10 kms, variante 12 kms

Samedi 23 : Retiers « la Pierre de Richebourg » 12 kms ou « Les éoliennes » 10 kms

Renseignements : M. Clouet au 02 99 43 56 25 ou J-L. Cocault : 06 31 23 81 96

### LOI LABBÉ

Depuis le 1er janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr).

Informations complémentaires disponibles en mairie.

### CHANTIER D'INSERTION « LE PAYS FAIT SON JARDIN »

Recherche 2 ouvriers maraîchers H/F en contrat à durée déterminée d'insertion, 6 mois renouvelable, 26h hebdomadaire à compter de février 2019. Contact : Eve Lemarchand, Association Le Relais pour l'Emploi - 6 rue Louis Pasteur à Retiers. Tel 02 99 43 60 66. Mail : [jardin@lerelaispourlemploi.fr](mailto:jardin@lerelaispourlemploi.fr)

### PAE—POINT ACCUEIL DU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES

Techniques de recherche d'emploi

Mardi 29/01/19 à 14h00 (2h30) : profil de compétences

Mardi 05/02/19 à 14h00 (2h30) : 5 minutes pour convaincre

Ouvert à tous, gratuit, sur inscription au PAE Retiers

02 99 43 64 87 – [pae.retiers@ccprf.fr](mailto:pae.retiers@ccprf.fr)

### CONFÉRENCE : « RESTAURER UN BÂTI ANCIEN : LES ERREURS A ÉVITER »

Dispositif d'aides à la « rénovation de façades & petit patrimoine » destiné aux propriétaires privés. Soutien technique et financier. Pratique : Lundi 25 février 2019 de 14h à 19h Salle Communale de Marcellé-Robert Gratuit sur inscription auprès du Service Habitat de Roche aux Fées Communauté, au 02 99 43 64 87 (nombre de places limité). En savoir plus : [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr), rubrique Agenda.

### CONFÉRENCE - DÉBAT PRÉVENTION SANTÉ - MARDI 26 FÉVRIER 2019 - 20h15 JANZÉ

Organisé par les élus de la MSA du secteur de Janzé. Thème "Handicap, Vieillesse, changer son regard pour mieux vivre la différence" animée par Françoise MOHAËR - Psychosociologue. Soirée gratuite et ouverte à tout public. Renseignement 02 23 55 51 44

### CAFE DES AIDANTS

Pour les personnes accompagnant un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge. Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants. Animé par des professionnels, le café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès. Rendez-vous le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, de 14h00 à 15h30 Adresse : Mamie Mesure, 1 rue de la Borderie – 35500 VITRE Contact 02 99 74 33 01

### ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ : TERRE DES POSSIBLES

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations diverses : [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr) 16 rue Pasteur, Retiers, tél. 02 99 43 64 87.

**HORAIRE DE LA MAIRIE** : tous les matins de 8h30 à 12h30 et le lundi après-midi de 13h30 à 18h30. Fermée le samedi matin en Juillet et Août

Parution le lundi 28 janvier 2019  
Pour Infos-Le Theil n° 239, articles à déposer pour le 15/02/2019 à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué  
Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat  
Mairie Tél. 02.99.47.74.07  
[mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr](mailto:mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr) - Tirage 660 exemplaires.

